

*L'Amitient, ferme socio-thérapeutique :
un modèle original d'agriculture multifonctionnelle au Québec*

Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et
de l'agroalimentaire au Québec

Dans le cadre des audiences publiques de la région des Laurentides
du 5 et 6 juin 2007

L'Amitient est une ferme socio-thérapeutique qui met l'aspect curatif de la nature au service des adultes vivant avec un handicap intellectuel. L'Amitient fut fondée en 1989 comme société privée à but non lucratif, également reconnue comme organisme de charité. Elle a pour mission de développer le potentiel physique, spirituel, artistique et mental des personnes vivant avec un handicap intellectuel. Pour ce faire, elle fournit un chez-soi où chaque personne vit comme un membre de la famille, oeuvre à la maison et sur la ferme et développe des aptitudes d'entregent.

L'Amitient est située dans les Laurentides à Mont-Tremblant. Son conseil d'administration est formé de 15 membres, dont 3 sont directement impliqués dans les activités quotidiennes de l'organisme. Elle accueille actuellement 9 « amis » (résidents) et 5 familles qui participent et partagent la vie, le travail et les activités communautaires selon les principes de « l'économie associative ». Ainsi chacune des familles développe un aspect de la ferme, que ce soit la production maraîchère, laitière, avicole, bovine, sylvicole ou acéricole. Par cette répartition du travail agricole et des échanges de services et de produits, nous avons réussi à atteindre une grande autonomie alimentaire à petite échelle, tout en offrant un riche cadre thérapeutique mettant l'aspect curatif de l'agriculture au service de nos « amis ». Puisqu'elle est étroitement liée de la thérapie, l'agriculture que nous pratiquons nourrit les personnes dans toutes les dimensions de leur être.

En raison des règles de mise en marché actuelles, la production maraîchère est présentement le seul volet de notre ferme qui atteint l'autosuffisance financièrement. Les autres productions servent pour leur valeur thérapeutique seulement mais ne peuvent générer un revenu par la vente de produits. Pour l'instant ces productions sont soutenues par l'implication bénévole et les revenus personnels des familles.

La ferme de l'Amitient s'est d'abord développée sur une terre de 135 acres puis la corporation a fait l'acquisition de 2 propriétés adjacentes qui ont soutenu l'essor de notre communauté et la diversification de nos activités. Nos « amis » bénéficient désormais d'un large éventail d'ateliers thérapeutiques à la fois agricoles et artistiques (tissage, aquarelle, théâtre...). De plus, en raison de sa vocation écologique, sociale et artistique, la ferme est devenu au fil des années un milieu d'éducation et d'apprentissage diversifié. Elle attire différents collaborateurs, stagiaires, bénévoles ou visiteurs (étudiants en éducation spécialisée ou en agriculture, Jeunesse Canada Monde, Katimavik, WWOOF Canada, travaux compensatoires, mesures alternatives, visites d'école...). Dans l'avenir, nous souhaitons que l'Amitient s'enrichisse de nouveaux projets tels que les énergies renouvelables, la traction animale, l'équithérapie...

Développée à une échelle humaine et artisanale, la ferme l'Amitient permet de rendre la terre accessible à tous et de réellement porter la signification profonde du terme AGRICULTURE.

Un modèle d'agriculture multifonctionnelle

L'Amitient incarne parfaitement le concept de multifonctionnalité de l'agriculture puisque nos activités enrichissent la collectivité tant au plan social, qu'économique et écologique. Par le biais de notre engagement auprès des personnes handicapées, des activités d'accueil pédagogique ou de notre volet d'agriculture soutenue par la communauté, nous contribuons au dynamisme et au bien-être de notre communauté. En encourageant et en supportant l'*entrepreneurship* de ceux qui désirent s'investir dans un projet relié à notre mission (agriculture, ateliers thérapeutiques), nous permettons à une dizaine de personnes d'accéder au travail autonome, soutenant ainsi la relève et la création d'emplois de qualité en milieu rural. En entretenant les pâturages, la forêt et les jardins selon les principes de l'agriculture biologique, nous contribuons au maintien de la biodiversité et de l'intégrité des écosystèmes, à l'embellissement du paysage de même qu'à l'amélioration de la valeur agricole de nos terres.

La problématique de spéculation foncière de notre région

Ces services rendus à la collectivité sont particulièrement importants dans le contexte de la région de Mont-Tremblant. Le développement de l'activité (ou plutôt de l'industrie) touristique de la région a entraîné une augmentation fulgurante de la valeur des terres et, par le fait même, des taxes municipales. L'établissement de personnes fortunées à la recherche d'une propriété bucolique et isolée a eu un effet considérable de spéculation foncière en zone verte, rendant l'établissement pour les jeunes désirant vivre de l'agriculture quasi impossible. Un de nos voisins ne se cache pas pour vanter les profits qu'il réalise par l'achat de fermes qu'il effectue dans l'unique but de spéculer sur la valeur des terres agricoles dans la région. Ainsi, la majorité de nos voisins sont de riches professionnels ou retraités qui ne tirent aucun revenu de l'agriculture et qui font faire les foins comme on fait faire le gazon! Plusieurs de ces résidents ne sont pas conscients de la valeur d'une terre agricole et laissent des agriculteurs récolter le foin années après années sans jamais ramener de fumier ou de fertilisants. Certains agriculteurs profitent ainsi de la situation pour récolter du foin (puisque la majorité des résidents non agriculteurs ne louent pas leur terre mais allouent plutôt gratuitement un droit de coupe à un agriculteur) sans se soucier de la fertilité des terres qui, après tout, ne leur appartiennent pas. Ils profitent d'ailleurs d'un bon prix pour le foin qui est vendu pour la plupart aux nouveaux « gentleman farmers » qui possèdent quelques chevaux pour leur balade du dimanche ou encore au centre de ski Mont-Tremblant.

Les entraves politiques au développement de fermes comme la nôtre

On pourrait imaginer que la création d'autres fermes comme la nôtre au Québec permettrait de maintenir un dynamisme socio-économique en milieu rural tout en préservant la fertilité des terres agricoles. Cependant, nous constatons que plusieurs politiques gouvernementales constituent un véritable frein pour la production agricole à caractère social et écologique, que ce soit la *Loi de protection du territoire agricole*, le pouvoir monopolistique accordé à l'Union des producteurs agricoles et à ses fédérations

spécialisées ou les subventions accordées en fonction du volume de production et pour des techniques de culture et d'élevage standardisées.

La Loi de protection du territoire agricole

Actuellement, en raison de la *Loi de protection du territoire agricole*, il est à peu près impossible que plusieurs familles vivent d'une même terre agricole de 150 acres. Pourtant, l'agriculture diversifiée que nous pratiquons combinée aux activités thérapeutiques et sociales permettent de faire vivre 4 familles et bientôt une cinquième. C'est par chance que nous avons réussi à racheter les 2 maisons des terres voisines qui appartenaient originellement au même lot qui avait été séparé. Nous avons également obtenu un permis spécial pour construire une maison qui est assez grande pour abriter familles et résidents. Avec des terres dont le prix de vente tourne autour du million et qui compte plusieurs dizaines d'hectare, il est pratiquement impossible pour un seul couple de pouvoir payer ce prix et de rentabiliser la terre par une agriculture commerciale. Pourtant, en pratiquant une agriculture avec une valeur ajoutée sociale ou écologique cette terre peut faire vivre quelques familles...mais toujours faut-il pouvoir les loger!

Nous sommes conscients qu'il est essentiel et primordial de légiférer pour protéger le territoire agricole et c'est d'ailleurs ce qui nous préoccupe. Cependant nous constatons que l'actuelle *Loi de protection du territoire agricole* constitue une entrave à l'établissement de petites entreprises socio-écologiques qui permettraient de contrer la disparition progressive de l'activité agricole de la zone verte de la région de Mont-Tremblant. Nous craignons que, dans quelques années, constatant l'absence de pratique agricole pour occuper le territoire, la ville de Mont-Tremblant soit tentée de « dézoner » une partie de la région, au grand bonheur et au profit des nombreux spéculateurs fonciers. Il est vrai que le fait d'accorder des permis de construction comporte un danger quant au développement graduel d'une activité purement résidentielle en zone verte. Cependant, les organismes à but non lucratif (comme l'Amitient), les fiducies foncières ou les fonds fonciers communautaires (comme Protecterre et Terravie) peuvent assurer la vocation agricole d'une terre et d'une façon qui nous apparaît beaucoup plus durable que l'actuelle *Loi de protection du territoire agricole*.

Les subventions à l'agriculture

Les subventions accordées par le gouvernement n'encouragent guère le développement des entreprises agricoles diversifiées et représentent parfois même une entrave à ce type d'entreprises. Les programmes comme l'ASRA ou l'assurance-récolte ne sont disponibles que pour certaines productions seulement et les primes sont calculées en fonction de standards de production qui s'éloignent considérablement des modes de productions d'une agriculture à petite échelle et biologique. La diversité de notre agriculture constitue en fait notre assurance personnelle contre les aléas climatiques alors que la vente directe et le lien de confiance avec nos clients nous protègent contre les risques liés aux fluctuations du marché. Il semble donc que le gouvernement subventionne actuellement des entreprises peu durables sur le plan écologique et socio-économique au détriment de petites entreprises qui ne cadrent pas dans le modèle

dominant. Il est évident qu'il est plus facile pour le gouvernement de gérer des productions de masse standardisées mais la facilité doit-elle l'emporter sur le bon sens pis sur la pérennité et la vitalité de notre agriculture? Les productions fortement subventionnées sont continuellement en crise alors que des entreprises qui ne touchent presque aucune aide gouvernementale se développent et réussissent malgré tout à être rentables.

Il faut dire que le succès des entreprises comme la nôtre repose sur les fortes convictions et le travail des personnes dévouées qui s'y investissent. Par contre, il serait grandement temps que notre société reconnaisse l'apport de ces entreprises et soutienne les personnes qui y travaillent pour que l'agriculture ne devienne pas une activité pour missionnaires ou *gentleman farmers* seulement!

Le contrôle monopolistique de l'UPA et des fédérations

Bien que nous tentons de nous débrouiller sans les aides gouvernementales, les règles actuelles de mise en marché en agriculture nous freinent dans le développement de nos activités. Sur notre ferme nous avons entre autres une érablière ainsi que quelques animaux dont 5 vaches et une trentaine de poules pondeuses. Ces productions servent à nourrir les familles de l'Amitié et fournissent un cadre de travail privilégié pour l'aspect thérapeutique de notre ferme. Il arrive cependant que nous produisions des surplus de lait, d'œufs, de viande ou de sirop d'érable qui nous sont actuellement impossibles de vendre à nos voisins qui aimeraient pourtant profiter comme nous de ces aliments frais produits dans leur région. Il va sans dire que d'acheter 30 000\$ de quota pour vendre quelques litres de lait annuellement ou 90 000\$ pour vendre quelques poulets ou quelques douzaines d'œuf est impensable pour notre organisme. Nous sommes conscients des bons côtés de la gestion de l'offre et des quotas autant pour le maintien de l'activité agricole au Québec que pour s'assurer d'une juste rémunération des agriculteurs. Cependant, en raison de la forte concentration de la population dans les villes, il serait très surprenant que la vente directe de lait ou d'œufs à la ferme (qui représenterait un faible pourcentage de la production totale) puissent réellement nuire au système de gestion de l'offre. Cette vente directe pourrait en contre partie contribuer au dynamisme des communautés rurales et au développement d'une agriculture de terroir comme elle se pratique en Europe. Pour ce qui est des questions d'hygiène et de traçabilité, les pays d'Europe et même nos voisins des États-Unis nous prouvent d'ailleurs que ce commerce est possible et non dangereux.

Ainsi, notre production qui est actuellement presque entièrement autoconsommée, n'a qu'un potentiel de développement très limité. Les revenus agricoles de chacune de nos entreprises ne dépassent pas pour l'instant les 5000\$. Cependant, si nos recettes venaient qu'à augmenter, nous trouvons aberrant que soit obligatoire la cotisation à l'UPA, un syndicat qui ne défend en rien les intérêts des entreprises comme la nôtre et qui, au contraire, leur met, plus souvent qu'autrement, des bâtons dans les roues. Pour une entreprise qui fait 5000\$ de revenu, la cotisation dépasse les 500\$. C'est donc plus de 10% des recettes qui vont pour soutenir une organisation qui en retour ne nous supporte en rien!

Les normes gouvernementales de production et d'élevage

Il semble parfois que les normes de production et d'élevage édictées par le gouvernement sont mises en place pour s'assurer d'écarter les petites entreprises de la production. La disparition des abattoirs dans plusieurs régions augmente le transport, ce qui représente des coûts supplémentaires pour les entreprises en région en plus d'augmenter le stress pour les animaux. De plus, les normes actuelles rendent impossible l'abattage à la ferme. Il est très difficile et peu intéressant financièrement pour une petite entreprise de mettre en marché sa viande.

Toutes ces contraintes font en sorte que nous ne pouvons pas vendre d'autres produits que les légumes hors de la ferme malgré notre production diversifiée faite dans le respect du bien-être animal et de l'environnement. Au lieu d'exclure complètement la production à petite échelle de notre agriculture, le gouvernement devrait mettre en place et encourager des systèmes alternatifs pour aider les entreprises en région à vendre leur produits de boucherie, que ce soit par un système de surveillance à la ferme au frais de l'état (un vétérinaire pourrait superviser l'abattage et attester du respect des normes de salubrité minimum) ou par les abattoirs mobiles à l'image de celui de l'Abitibi.

Recommandations

À la lumière de notre expérience et des contraintes auxquelles nous faisons face, nous soumettons les recommandations suivantes à la Commission :

- Encourager et soutenir les entreprises multifonctionnelles, qu'elles soient à caractère social ou environnemental (par la recherche, le support technique, financier et de gestion)
- Subventionner en fonction des services écologiques et sociaux et non pas uniquement en fonction des volumes de production
- Légaliser (ou plutôt décriminaliser) la vente de lait cru hors quota et/ou octroyer gratuitement les 5 premiers kilos de gras, ceux-ci non revendables.
- Créer un programme de soutien financier pour les races patrimoniales, tel que mis de l'avant par André Auclair en Mauricie.
- Encourager et soutenir les initiatives visant à perpétuer les méthodes traditionnelles de transformation et de conservation (construction de caveaux, fumoirs...)
- Permettre la vente directe d'un certain volume de produits animaux
- Mettre en place un système souple de contrôle des abattages à la ferme
- Permettre l'établissement de plusieurs familles sur une même terre agricole, si elles vivent toutes d'un projet agricole et qu'une structure assure la pérennité de la vocation agricole (OBNL, fiducie foncière, fond foncier communautaire, coopérative de solidarité...)
- Permettre la subdivision des lots pour rendre les superficies des terres plus favorables à la relève et aux développements des petites et moyennes entreprises qui contribuent au maintien de l'activité agricole et du dynamisme des communautés rurales
- Abolir la traçabilité pour la vente directe à la ferme (puisque'il est alors évident d'où viennent les produits)

- Encourager les alternatives de mise en marché locale comme les marchés fermiers (*les marchés agro des Hautes-Laurentides*), les routes gourmandes (*Circuits Par monts et délices*), l'Agriculture soutenue par la communauté, les kiosques à la ferme, l'auto-cueillette...
- Encourager et soutenir les initiatives de travail de la terre par traction animale non seulement pour leur valeur patrimoniale, voire même agrotouristique, mais aussi pour leurs nets avantages écologiques et agrotechniques (réduction de la compaction des sols, préservation du milieu forestier...)
- Redonner une véritable liberté d'affiliation (et de cotisation) syndicale
- Rendre obligatoire l'étiquetage des OGM et interdire tout brevetage du vivant

Ont participé à la rédaction de ce mémoire :

Luc Bergeron

Véronique Bouchard

Patrick Dubé

François Handfield

Shelley Mathews